



## Les salariés de la propreté subissent de plein fouet la guerre sociale

### Le rempart, c'est le syndicalisme libre et indépendant

Dans le secteur de la propreté, les salariés font tourner les hôpitaux, les collectivités, les bureaux, les transports, les lieux publics. Sans eux, rien ne fonctionne. Et pourtant, ils sont trop souvent traités comme une simple variable d'ajustement budgétaire.

Salaires impayés, contrats non repris, pressions, menaces, conditions de travail dégradées, remise en cause des droits conventionnels : voilà le quotidien que certains donneurs d'ordre et certaines entreprises prétendent imposer à des travailleurs essentiels.

Ces derniers mois, plusieurs entreprises du secteur ont été placées en liquidation judiciaire, laissant les salariés dans l'incertitude, l'angoisse et parfois l'abandon.

À l'hôpital Beaujon, les salariés du nettoyage ont dû faire grève pour obtenir le respect le plus élémentaire : être payés, être respectés, travailler dignement. Face au mépris, ils ont tenu bon. Par leur unité, leur courage et leur détermination, avec le syndicat FO Propreté et Manutention Ferroviaire, ils ont fait reculer l'entreprise Challancin, qui avait repris la prestation de propreté à la suite de la liquidation d'Arc-en-Ciel Santé.

Au Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis, 71 salariés de la société Arc En Ciel Tertiaire ont été jetés comme des malpropres après parfois plus de 35 ans de service, alors que la convention collective nationale des entreprises de propreté prévoit le transfert des contrats de travail en cas de changement de prestataire. Notre organisation avait immédiatement demandé une issue conforme au droit : maintien des contrats, des salaires, de l'ancienneté et des droits attachés.

Grâce à la mobilisation syndicale, de premières avancées ont été arrachées : 20 salariés repris par l'entreprise Atalian au 1er mars 2026, puis l'engagement de reprise de 15 salariés supplémentaires à l'issue d'une réunion avec le président du Conseil départemental de Seine-Saint-Denis.

Ces victoires ne doivent rien à la bonne volonté patronale, ni aux entreprises ou administrations clientes, ni aux responsables politiques. Elles sont le fruit de l'organisation collective, de la solidarité syndicale et du rapport de force.

La Fédération FEETS-FO le réaffirme avec force : les salariés de la propreté ne sont ni invisibles, ni interchangeables, ni corvéables à merci. Ils ont des droits. Ces droits doivent être respectés.

Face à cette guerre sociale menée contre les plus précaires, contre les bas salaires, contre les métiers essentiels, un seul rempart existe : le syndicalisme libre et indépendant.

La FEETS-FO continuera d'apporter tout son soutien au Syndicat FO Propreté et Manutention Ferroviaire d'Île-de-France et à l'ensemble des salariés mobilisés.

#### **Contacts :**

Zaïnîl Nizaraly, Secrétaire général, 07 84 26 73 06

Nadia Jacquot, Secrétaire fédéral, 06 43 90 83 14

**FEETS FO**

Fédération de l'Équipement, de l'Environnement, des Transports et des Services **FORCE OUVRIERE**  
46 rue des petites écuries 75010 Paris



✉ [contact@feetsfo.fr](mailto:contact@feetsfo.fr)

🌐 [www.feetsfo.fr](http://www.feetsfo.fr)

☎ 01 44 83 86 20

